

La pétition suivante, datée antérieurement à l'acte que nous venons de lire, et que nous reproduisons dans toute sa simplicité, sans en changer une lettre, ne le montre que trop clairement.

" A Son Excellence, le Gouverneur-Général de la province du Massachusetts, Nouvelle-Angleterre, et aux honorables messieurs membres du Conseil.

" Nous avons pris la liberté de vous présenté cette requete, comme nous somme en chagrin par raport à nos enfans. La perte que nous avons souffers de nos habitation et même icy et nos séparations les zun des autres est rien à compareé à cell que nous trouvons à présent, que de prendre nos enfans par force devant nos yeaux. La nature mesme ne peut souffrir cela. Si il estait en notre pouvoir davoir notre chois, nous choisirerions de rendre nos corps et nos âmes que d'être separré d'eux. Cest pour quoy nous vous prions en grâce et à vos honeurs que vous ayié la bonté d'apaiser cette cruaultez.

" Nous ne refusons aucunement de travailler pour entretiendre nos enfans. . . .

" Vous priants en grâce que d'avoir la bonté d'avoir egart a notre requeste, ainsy faisent vous obligéré votre humble et très obéissant serviteurs :

JEAN LANDRY,
de Chelmsford.

CLAUDE BENNOIS,
d'Oxford.

CLAUDE LEBLANC,
CHARLES DAIGLE,
PIERRE LEBLANC,
de Concord.

AUGUSTE LEBLANC,
de Worcester.

JACQUES HEBERT,
JOSEPH VINCENT,
d'Andover.

ANTOINE HEBERT,
de Waltham."

Ces chrétiens, ces martyrs, offraient leur vie, offraient leurs âmes et leurs corps, pour sauver leurs enfans. A quel désespoir en étaient-ils réduits! Il ne s'est pas vu, depuis le temps de Notre Seigneur, une aussi grande désolation que la nôtre, disait un de ces Acadiens au gouverneur.